

L'ÉIE, un processus décisionnel

Luc Valiquette

12e École d'été de l'IEPF et du SIFÉE
APPLICATION DES OUTILS ET MÉTHODES
D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE AUX PROJETS DE
PRODUCTION ET DE TRANSPORT D'ÉNERGIE
ÉLECTRIQUE
Québec, du 2 au 6 septembre 2008

Objectifs d'un processus d'ÉIE

- Orienter le promoteur dans la conception de son projet dans une perspective de développement durable
- Informer et consulter les intervenants
- Éclairer la décision du gouvernement

Quelques principes directeurs

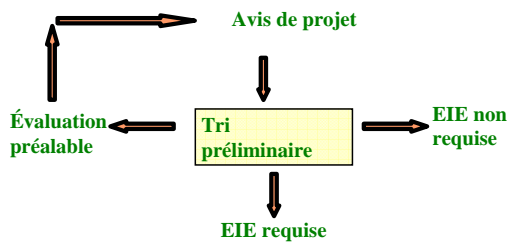
- La notion d'environnement englobe les composantes biophysiques et humaines
- Le processus vise à éclairer la recommandation du ministre et la décision du gouvernement
- La participation du public est importante
- Les analyses de l'unité de gestion de l'ÉIE se font en consultation

Exemples de projets assujettis

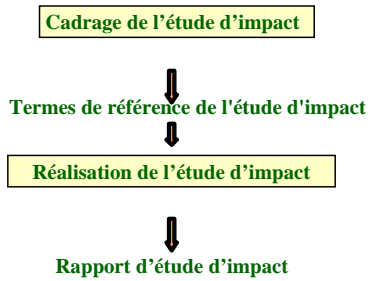
- Barrages et digues
- Dragage, creusage et remblayage en milieu hydrique
- Ports et quais
- Routes
- Production et transport d'énergie
- Établissements industriels
- Mines
- Lieux d'enfouissement sanitaire (LES)

Notion de seuil d'assujettissement

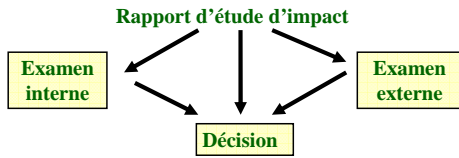
Processus type (1 de 3)



Processus type (2 de 3)



Processus type (3 de 3)



Réalisation et exploitation du projet

Rapports de surveillance et de suivi

Video

Procédure québécoise

Exemple de ministères consultés

- Régions
- Tourisme
- Transports
- Faune et parcs
- Affaires municipales
- Santé et services sociaux
- Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- Cultures et Communications
- Ressources naturelles
- Sécurité publique
- Environnement

Exemples de directions consultées au sein du ministère de l'Environnement du Québec

Secteur industriel

Qualité de l'atmosphère
Assainissement des eaux
Lieux contaminés
Matières dangereuses

Secteur agricole

Pesticides
Assainissement agricole

Directions régionales

Patrimoine écologique

Secteur municipal

Techniques en eau
Gestion des résidus solides
Aménagement et gestion de l'eau
Hydraulique et hydrique

Suivi état de l'environnement

Avis et expertises

Affaires institutionnelles

Laboratoires

Rôles de l'unité de gestion de l'ÉIE

- 1) établit les termes de référence de l'étude d'impact
- 2) vérifie la qualité de l'étude d'impact
- 3) contribue à la consultation publique
- 4) fait ses recommandations au ministre sur l'acceptabilité environnementale du projet
- 5) effectue le contrôle lorsque le projet est autorisé

La notion d'enjeu

- Préoccupation sociale ou élément stratégique lié à un projet ou à un impact environnemental et qui est déterminant pour l'acceptation environnementale ou sociale de ce projet
- Ce que l'on peut gagner ou perdre du fait de la réalisation d'un projet

Détermination des enjeux

- Elle risque d'évoluer selon les analyses et consultations effectuées
- Attitude requise du gestionnaire de la procédure d'évaluation
 - neutralité par rapport au promoteur
 - remise en question des objectifs, des moyens d'y répondre
 - interrogation sur les variantes
 - ouverture aux consultations

Détermination des enjeux

- Pour identifier les enjeux, avoir à l'esprit :
 - l'importance élevée de certains impacts appréhendés
 - des questions de nature stratégique telles :
 - la révision de schémas d'aménagement, de plan de transport, de plans d'occupation du sol
 - l'impact appréhendé de la décision
 - la nécessité de développer une politique sectorielle
 - l'aspect cumulatif des impacts
 - les préoccupations sociales exprimées, notamment par rapport aux éléments précédents
 - les thèmes qui intéresseront le décideur
